



Crédit Voiture

Par Ducats

Bonjour,

Je me permet de vous demander des informations car je me trouve dans une impasse.

Avec mon ex-compagne nous avons contracté un crédit à la consommation pour un véhicule. Je suis co-emprunteur mais les prélèvements se font sur son compte et je ne suis pas le propriétaire du véhicule.

Lors de la séparation avec rupture du PACS, mon ex a souhaité garder la voiture, en reprenant le crédit à son compte. La banque a confirmé la capacité de mon ex pouvoir reprendre le crédit à son nom.

Surtout que maintenant et je ne sais pour quelle raison la banque refuse le rachat, mon ex refuse de vendre la voiture et moi je retrouve co-emprunteur alors que je ne souhaite plus à être rattaché à ce crédit

Existe-t-il une solution pour me séparer de ce crédit ?

En vous remerciant de vos réponses.

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour

Sans accord de la banque, vous restez co-emprunteur.

Vous pourrez vous retourner contre votre ex si elle ne paye pas les échéances et vous oblige à payer pour elle.

Ce litige est entre elle et vous.

Par Ducats

Merci pour votre retour rapide.

Entre attendre une hypothétique défaillance de paiement pour attaquer mon ex ou vivre 4 ans avec ce crédit en tant que co-emprunteur ...

On ne m'y reprendra plus !